



SCPI à capital variable  
 9, rue Jadin, 75017 Paris  
 Tél. 01 56 43 11 00 – Fax : 01 42 25 55 00  
 www.perial.com

**A retourner**

**BULLETIN DE SOUSCRIPTION**

**SOUSCRIPTEUR**

Propriétaire

Nu-Propriétaire

M.  Mme  Melle

Nom et Prénoms HAUGRAIN Dominique Jacques

Nom de jeune fille \_\_\_\_\_

Nom et prénom du mari \_\_\_\_\_

Date et lieu de naissance (obligatoire) 22 Novembre 1949

Profession Photographe

Société Forme sociale \_\_\_\_\_

Dénomination sociale \_\_\_\_\_

N° Siret \_\_\_\_\_

Nom et Prénoms du représentant légal \_\_\_\_\_

Date et lieu de naissance (obligatoire) \_\_\_\_\_

Célibataire

Régime matrimonial

Communauté universelle

Communauté réduite aux acquêts

Séparation de biens

Résidence fiscale

France et DOM

TOM

UE

Autre

Régime fiscal

Revenus fonciers (régime classique)

BIC IS

BIC IR

Autres (BNC, BA...)

Adresse Haison Pomme de Pin

Code postal 73320

Ville TIGNES LES BREVIERES

Téléphone \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_

CO-SOUSCRIPTEUR

TUTEUR

USUFRUITIER

(à remplir uniquement en cas de co-souscription, tutelle, ou démembrement)

M.  Mme  Melle

Nom et Prénoms \_\_\_\_\_

Nom de jeune fille \_\_\_\_\_

Nom et prénom du mari \_\_\_\_\_

Date et lieu de naissance (obligatoire) \_\_\_\_\_

Profession \_\_\_\_\_

Célibataire

Régime matrimonial

Communauté universelle

Communauté réduite aux acquêts

Séparation de biens

Résidence fiscale

France et DOM

TOM

UE

Autre

Régime fiscal

Revenus fonciers (régime classique)

BIC IS

BIC IR

Autres (BNC, BA...)

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_

**SOUSCRIPTION DE** (nombre de parts en toutes lettres) sept cent trente et une parts  
 (minimum de souscription : 30 parts pour la 1<sup>ère</sup> souscription) à l'augmentation de capital de PFO<sub>2</sub>. **Prix de souscription : 178,00 €**

**PAIEMENT DE LA SOUSCRIPTION**

Comptant : 130.118 €

par chèque N° 9692241

tiré sur la banque CA CHARTRES

A crédit : \_\_\_\_\_ €

Nom et adresse organisme de prêt \_\_\_\_\_ 28000.

Le prix de souscription comporte le prix d'émission (150 € montant nominal + 28 € prime d'émission incluant la commission de souscription de 8,5%, TVA en sus (soit 10,17% TTC).

Je déclare avoir reçu une copie du présent bulletin de souscription, et pris connaissance du dossier de souscription tel qu'indiqué au verso.

Je déclare être informé(e) que la Société ne garantit pas la revente des parts.

Je déclare  opter  ne pas opter pour le prélèvement libératoire sur les produits financiers de la société (voir au verso).

**Cadre réservé à la Société**

N° Associé

Entrée en jouissance

Date de réception de la souscription

Parts N°

Nom du Conseiller

Evelyne Revelliat.

Visa

N° Code :

Fait à Tignes Le 4 dec 2010

en 2 exemplaires, dont un pour le souscripteur

Signatures

En cas de co-souscription ou de constitution d'usufruit, le bulletin doit comporter la signature de chaque souscripteur.

Pour les personnes morales, préciser le nom et la qualité du signataire.

Documents joints obligatoirement :  Chèque  Relevé d'identité bancaire ou postal

Le souscripteur dispose d'un délai de réflexion de 48 heures, défini à l'article L.341-16 IV du Code Monétaire et Financier.

# RECEPISSE

# A retourner

Attention : la date portée sur le bulletin de souscription doit être postérieure d'au moins 3 jours à celle du récépissé

Etabli selon les dispositions des articles L.341-12 et L.341-16 IV du Code Monétaire et Financier (1)

Je soussigné(e)

Nom :

MAUGARIN

Prénom :

Dominique

Adresse :

Maison Pomme de Pin 73320 TIGNES St Etienne Brevieres

Déclare que la société PERIAL Placements, mandatée par la société PERIAL Asset Management dont le siège est situé à Paris (75017), 9 Rue Jadin,

- m'a proposé l'acquisition de parts de la SCPI PFO<sub>2</sub>,
- m'a transmis par écrit sur support papier, les documents d'information particuliers requis par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur, à savoir :
  - statuts,
  - note d'information visée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF),
  - bulletin de souscription,
  - dernier rapport annuel,
  - dernier bulletin trimestriel,
  - note descriptive du dispositif OPCI.
- m'a donné tous conseils et informations permettant de prendre ma décision de souscrire des parts de SCPI PFO<sub>2</sub>,
- m'a également informé de mon délai de réflexion prévu par l'article L.341-16 IV

Fait à :

Chambery

Signature de l'acquéreur

Le :

14 Novembre 2010

(1) Article 341-16 IV du Code Monétaire et Financier- En cas de démarchage effectué selon les modalités prévues au septième alinéa de l'article L. 341-1, les personnes mentionnées aux articles L. 341-3 et L. 341-4 ne peuvent recueillir ni ordres ni fonds de la part des personnes démarchées en vue de la fourniture de services de réception-transmission et exécution d'ordres pour le compte de tiers mentionnés à l'article L. 321-1 ou d'instruments financiers mentionnés à l'article L. 211-1, avant l'expiration d'un délai de réflexion de quarante-huit heures. Ce délai de réflexion court à compter du lendemain de la remise d'un récépissé établissant la communication à la personne démarchée, par écrit sur support papier, des informations et documents prévus à l'article L. 341-12. Le silence de la personne démarchée à l'issue de l'expiration du délai de réflexion ne peut être considéré comme signifiant le consentement de celle-ci.

# TEST DE CONNAISSANCE DU CLIENT

# A retourner

- Avez-vous déjà souscrit des parts de SCPI ?  OUI  NON
  - Avez-vous pris en compte une durée minimale de détention recommandée de 8 ans ?  OUI  NON
- Les capitaux collectés sont investis en immeubles dont la valeur varie en fonction du marché,
- Acceptez-vous un risque de perte en capital ?  OUI  NON
- et dont la vente dépend de la conjoncture et de la contrepartie.
- Avez-vous intégré la faible liquidité du produit par rapport aux actifs financiers ?  OUI  NON

Fait à :

CHAMBERY

Signature de l'acquéreur :

Le :

14 Novembre 2010



DIRECTIVE MIF

A REMPLIR PAR LE CONSEILLER

Nom et prénom du client : MAUGRAIN Dominique

Références clients :

Classification du client :  Non professionnel  
 Professionnel  
 Contrepartie éligible

Dénomination sociale du conseiller : Khepri Finance

Nom du conseiller : REVELLAT Evelyne

Fait à : Paris

Date : 4 dec 2010

Signature du conseiller :



Cachet du conseiller :

**ARKANISSIM FINANCE**  
Franchise KHEPRI FINANCE  
129 Bd Pasteur  
94360 BRY SUR MARNE  
Tél. : 01 47 06 32 54  
Fax : 09 57 74 32 54  
erevellat@arkanissim.fr  
RCS : 498 837 939 Créteil

CS - 27/07/2009

**CADRE LEGAL**

LES ARTICLES L 562-1 ET SUIVANTS DU CODE MONETAIRE ET FINANCIER concernant les obligations relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux imposent notamment d'identifier correctement l'identité des clients apportés, enregistrer les transactions, au besoin de manière à permettre la mise en œuvre d'une piste d'audit, transmettre systématiquement les fiches d'identification des clients et des bénéficiaires sans lien familial, accompagnées des photocopies des pièces d'identité, et les fiches d'examen des opérations importantes et/ou suspectes et autoriser des inspections en cas de doute.

**MODALITES**

L'apporteur de capitaux doit fournir tous justificatifs <sup>(1)</sup> quant à la provenance des fonds propres ayant financé une souscription de parts de SCPI gérée par PERIAL Asset Management au titre des opérations suivantes :

1. répétition de versements sur fonds propres sur une période de 6 mois d'un montant supérieur à 80.000€ sauf plan de versement programmé ;
2. souscription de parts de SCPI sur fonds propres d'un montant supérieur à 80.000€ ;
3. revente de parts de SCPI acquises sur fonds propres d'un montant supérieur à 80.000€ moins de 9 mois après leur acquisition ;
4. souscription de parts de SCPI, quel qu'en soit le montant, par une personne résident fiscal d'un pays figurant sur une liste d'Etats « dont les pratiques font obstacle à la lutte contre le blanchiment des capitaux issus d'activités criminelles » (art L562-2 code monétaire & financier).

**(1) EXEMPLES DE JUSTIFICATIFS**

- Notice explicative émanant de l'établissement financier teneur de compte du souscripteur (ex : cession de valeurs mobilières ou d'instruments financiers)
- Attestation notariée de vente d'un bien immobilier ou de partage d'une succession
- Attestation d'une compagnie d'assurances d'arbitrage ou de liquidation d'un contrat d'assurance-vie

**DÉCLARATION D'ORIGINE DES DENIERS (art L 562-1 ET SUIVANTS DU CODE MONÉTAIRE ET FINANCIER)**

Nom du souscripteur : MAUGRAIN Dominique

Objet de la souscription (cocher la case correspondante) :

- SCPI LA PARTICIPATION FONCIERE 1     SCPI LA PARTICIPATION FONCIERE OPPORTUNITE  
 SCPI LA PARTICIPATION FONCIERE 2     SCPI PFO<sub>2</sub>

Montant de la souscription sur fonds propres : .....

Provenance des fonds : .....

Nature du justificatif fourni : .....

|                                       |  |
|---------------------------------------|--|
| Raison sociale ou Nom du Conseiller : | Khepri Finance   |
| Code Apporteur :                      | E. Revellat  |
| Date :                                | .....  |
| Signature :                           |  |

AVIS D'IMPÔT  
SUR LE REVENU

(sur les revenus de l'année 2009)



DIRECTION GÉNÉRALE  
DES FINANCES PUBLIQUES

TRES. BOURG-SAINT-MAURICE  
351 RTE DE MONTRIGON BP 95  
73702 BOURG ST MAURICE CEDEX  
eco'pli 77 LOGNES PIC 18.11.10 C10960  
3749008476 0004  
MLE MAUGRAIN, DOMINIQUE

3749008476 0004

CHALET COLLETINE  
LES BREVIERES  
73320 TIGNES

|      |                          |                             |                 |
|------|--------------------------|-----------------------------|-----------------|
| vous | 55 26 967 735 422        | Montant de votre impôt      | 248,00 €        |
|      |                          | Exigible le 30/11/2010 (40) |                 |
|      | 730 92 04 8609737789 4 A |                             | 248,00 €        |
|      | 10 73 0216871 50         |                             |                 |
|      | 929                      | Somme à payer               | 248,00 €        |
|      | 29/10/2010               | Date limite de paiement     | 15/12/2010 (41) |
|      | 30/10/2010               |                             |                 |

MINISTÈRE DE BUDGET  
DES COMPTES PUBLICS  
ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT

Attention : l'enveloppe retour est réservée au paiement par TIP ou par chèque bancaire. Ne joignez aucun autre document (sauf votre si nécessaire)

impots.gouv.fr, pour consulter votre compte fiscal, réaliser des démarches ou payer

Veuillez détacher  
le talon ci-contre  
en suivant  
les pointillés

Pour simplifier vos démarches, vous pouvez désormais obtenir les renseignements et documents fiscaux ainsi que déposer vos dossiers fiscaux, à votre choix, aux deux guichets suivants de votre Centre des finances publiques.

Pour obtenir des réponses plus détaillées auprès d'un guichet du Centre des finances publiques :

- sur le montant de votre impôt  
SIP MOUTIERS SAID 2EME SECTEUR  
71 RUE DE GASCOGNE BP 206 73604 MOUTIERS CEDEX  
Tél : 04 79 22 84 55 Courriel : sip.moutiers@dgfip.finances.gouv.fr  
Accueil du public : LUNDI AU VENDREDI 8H45-12H ET 13H30-16H15 OÙ SUR RDV
- sur le paiement de votre impôt  
TRES. BOURG-SAINT-MAURICE  
351 RTE DE MONTRIGON BP 95 73702 BOURG ST MAURICE CEDEX  
Tél : 04 79 07 14 07 Courriel : t073007@dgfip.finances.gouv.fr  
Accueil du public : TLJ 9H-12H/13H30-16HSF SAM Avec ou sans rendez-vous

3749008476 0004

AVIS D'IMPOSITION

TAXES FONCIÈRES

votées et perçues par la commune, le département, la région et divers organismes

2010



Liberté - Égalité - Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE  
DES FINANCES PUBLIQUES

TRES RIEZ-ET-MOUSTIERS  
ALL LOUIS GARDIOL  
04500 RIEZ

eco' pli 67 SCCE A 27.09.10 CI202W



2549016995 0000 ■ 4 0040

MME MAUGRAIN DOMINIQUE  
JACQUELINE  
CHALET COLLETINE  
LES BREVIÈRES

73320 TIGNES

Vos références

Numéro fiscal : 09 22 920 097 442 C  
Référence de l'avis : 10 04 4068393 16  
Numéro de propriétaire : 124 M00147H

Numero de contrat de prelevement mensuel :  
M3 04 315 565 625

Débiteur(s) légal(aux) :

MME MAUGRAIN DOMINIQUE  
JACQUELINE  
CHALET COLLETINE  
LES BREVIÈRES

73320 TIGNES  
PROPRIETAIRE 0351 MBHS4S C

Numéro de rôle : 221  
Établi à la date du : 14/09/2010  
Date de mise en recouvrement : 31/08/2010

Votre situation

Montant de vos taxes foncières 604,00 €

Total de vos versements : 472,00 €

Somme restant à prélever : 132,00 €

MINISTÈRE DE BUDGET  
DES COMPTES PUBLICS  
ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT

Compte à débiter :

94150125050  
MLE MAUGRAIN DOMINIQUE  
CRCA VAL D ISERE

Prochaines échéances 2010  
Les échéances de paiement sont substituées à la date de paiement mensuelle fixée au 15/10/10  
15 SEPTEMBRE 2010  
15 OCTOBRE 2010  
15 NOVEMBRE 2010

AVIS D'ÉCHÉANCES 2011

Sauf modifications qui vous seront signalées (modification législative, dégrèvement, imposition complémentaire, demande de modification de contrat), vos prélèvements 2011 pour les taxes foncières seront les suivants :

| Date            | Montant | Date              | Montant |
|-----------------|---------|-------------------|---------|
| 17 JANVIER 2011 | 60,00 € | 10 JUIN 2011      | 60,00 € |
| 17 FÉVRIER 2011 | 60,00 € | 10 JUILLET 2011   | 60,00 € |
| 17 MARS 2011    | 60,00 € | 10 AOÛT 2011      | 60,00 € |
| 17 AVRIL 2011   | 60,00 € | 10 SEPTEMBRE 2011 | 60,00 € |
| 17 MAI 2011     | 60,00 € | 10 OCTOBRE 2011   | 60,00 € |

**M<sup>e</sup> Cécile CHABOCHE-MAURICE**  
*Notaire*

29 rue du Docteur Mammoury  
B.P. 396 - 28007 CHARTRES CÉDEX

Téléphone 02.37.21.04.11  
Télécopie 02.37.36.38.33

chaboche-maurice,28@notaires.fr

Parking clientèle  
30 rue de Châteaudun

SERVICE NEGOCIATION IMMOBILIERE  
02.37.21.22.12

Mademoiselle Dominique MAUGRAIN  
Soleil d'Or  
Rue Saint Julien  
04500 MONTAGNAC-MONTPEZAT

CHARTRES, le 15 septembre 2010

Dossier : 029762/Vte Cts MAUGRAIN / M. Mme GILLET  
Nos réf. : CCM/NBM/LC  
Vos réf. :

Chère Mademoiselle,

J'accuse bonne réception du décompte financier signé.

En conséquence, je vous prie de trouver ci-joint :

- deux attestations de vente (l'une avec prix, l'autre sans).
- Et un chèque de 142.020,00 €, représentant la quote-part du produit de la vente, vous revenant.

Je vous remercie de bien vouloir me retourner le reçu du chèque après l'avoir signé.

Vous souhaitant bonne réception des présentes.

Veillez agréer, Chère Mademoiselle, l'expression de mes sentiments respectueux.



**CRÉDIT AGRICOLE  
VAL DE FRANCE**

9692242

à rédiger  
exclusivement  
en euros



Payez contre ce chèque

*Cent trente mille euros*  
*Cent dix huit centimes*  
*P. F. 0*

€ 130.118

A Tignes

Le 14 Dec 2010

Signature

(28)

Payable en France

85 R DU GD.FBG  
28000 CHARTRES  
02 37 35 93 99

MILLE MAUGRAIN DOMINIQUE

SOLEIL D OR  
RUE ST JULIEN  
MONTPEZAT  
04500 MONTAGNAC MONTPEZAT

N° de compte  
01271695000

V.N. du chèque X





# RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Réservé au Destinataire du relevé

Titulaire du Compte - Account Owner  
**MILLE MAUGRAIN DOMINIQUE**

SOLEIL D'OR  
RUE SAINT JULIEN  
MONTPEZAT  
04500 MONTAGNAC MONTPEZAT

International Bank Account Number (IBAN)

**FR76 1440 6150 0901 2716 9500 092**

Bank Identifier Code (BIC)  
**AGRIFRPP844**

Domiciliation

**CHARTRES JEANNE D'ARC**

RIB

| Banque | Gulchet | N° de Compte | Clé |
|--------|---------|--------------|-----|
| 14406  | 15009   | 01271695000  | 92  |

Ce relevé est destiné à communiquer à vos débiteurs et créanciers l'identité de votre compte à la CAISSE REGIONALE. Il garantira le bon fonctionnement de vos opérations.  
**CAISSE REGIONALE de CRÉDIT AGRICOLE VAL DE FRANCE**  
Siège social : 1 rue Daniel Boutet  
28002 CHARTRES cedex - B 400 868 188 RCS Chartres

844RIB002A20050620